

### 1. OBJET

Le « Circuit Régional Jeunes » (CRJ) est un circuit de compétitions pour les jeunes joueurs et joueuses de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton (LBFCBad).

Il comprend 5 étapes et fait l'objet d'un classement par cumul de points sur la saison pour les séries 1 de chaque catégorie.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d'organisation du CRJ. Il est complété par le règlement cadre des compétitions ligue.

Les dates des étapes du CRJ figurent au [calendrier sportif de la LBFCBad](#) (disponible sur le site) et sont envoyées aux clubs au plus tard début juin de la saison précédente.

### 2. CRITERES DE PARTICIPATION

#### 2.1. Licences et nationalité

Seuls peuvent être admis à participer les joueurs licenciés, au plus tard la veille de la date de l'étape, à une instance affiliée à la LBFCBad et ne faisant l'objet d'aucune suspension à la date de l'étape sans restriction relative à la nationalité.

#### 2.2. Catégorie d'âge et surclassement

Une étape du CRJ comporte des tableaux Poussin, Benjamin, Minime et Cadet.

La participation est ouverte aux joueurs et joueuses Minibad, Poussin, Benjamin, Minime et Cadet qui peuvent s'inscrire dans leur catégorie ou celle immédiatement supérieure (ou plus, sur avis motivé de l'ETR).

#### 2.3. Accompagnateurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur qui se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents. Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans accompagnateur à la compétition

#### 2.4. Classement et CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire)

Le classement et le CPPH utilisés sont ceux du vendredi précédent de 15 jours la compétition. Les CRJ sont réservés aux joueurs classés au **maximum R4** en simple.

Les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.

### 3. INSCRIPTIONS

#### 3.1. Diffusion des invitations

Les invitations sont envoyées à tous les clubs de la ligue selon l'échéancier suivant :

- Envoi des invitations 40 jours avant la compétition
- Relances à 26 puis à 12 jours de la compétition
- Date limite d'inscription : 7 jours avant la compétition (soit le samedi 14h) **dernier délai**
- Tirage au sort entre 7 et 5 jours avant la compétition
- Envoi des convocations entre 5 et 4 jours avant la compétition (soit le mardi ou mercredi)

### **3.2. Modalités d'inscription**

Un joueur doit être inscrit par son club uniquement. L'inscription s'effectue selon les modalités précisées dans l'invitation dans les délais mentionnés au § 3.1 ci-dessus. Le règlement des droits d'inscription sera à acquitter sur facture adressée par la LBFCBad aux clubs à l'issue de la compétition.

### **3.3. Montant des droits d'inscription**

Les droits d'inscription sont fixés à 8€.

## **4. DEROULEMENT D'UNE ETAPE**

### **4.1. Horaires indicatifs**

Rappel : Aucune compétition jeune qui n'est pas suivie d'un jour férié, d'un dimanche ou d'un jour de vacances scolaires ne doit se terminer après 19h.

Chaque étape se déroulera, cérémonie de podium comprise :

- Prioritairement le samedi entre 9h00 et 20h
- À défaut, un jour férié ou un dimanche entre 8h et 19h.

### **4.2. Tableaux**

La compétition propose, pour chaque catégorie, uniquement des tableaux de Simple Homme et Dame.

### **4.3. Structure des tableaux**

En fonction des inscriptions reçues et par respect, à minima, de l'article 3.2.1.5 du RGC, l'organisation décidera d'un éventuel découpage en série de chaque catégorie et du format utilisé parmi ceux autorisés par l'annexe 12 du RGC.

Chaque série est limitée à 12 joueurs et se déroulera en poules avec 2 sortants par poule ou, le cas échéant, sous forme de poule unique de 3, 4, 5, 6 ou 7 (dans la limite de la capacité du logiciel de gestion de compétition).

L'organisation favorisera :

- La participation féminine
- Les plus jeunes catégories
- Une séparation par provenance en poules entre les Codeps
- Le déroulement de petites finales pour classer les 4 premiers

### **4.4. Limite du nombre de participants**

Le nombre de participants est limité pour garantir le respect des horaires indicatifs et la construction de séries homogènes.

Dans chaque catégorie, sont qualifiés en série 1 dans l'ordre des priorités :

- Le cas échéant et s'il choisit de s'y inscrire, le vainqueur de l'étape précédente dans la catégorie inférieure
- Un maximum de 2 invitations ETR (demande motivée à faire par mail au coordonnateur ETR au moins trois semaines avant l'étape concernée)
- Les joueurs les mieux classés au CPPH pour compléter la série au maximum à 12

Pour les autres séries (2, 3...), la priorité sera au bénéfice des meilleurs CPPH.

### **4.5. Déroulement, divers**

La répartition des catégories d'âge au fil de la journée sera faite au seul bénéfice du bon déroulement de la compétition.

## 5. CLASSEMENTS DU CIRCUIT CRJ

À l'issue de chaque étape, un classement général par catégorie est établi uniquement pour la série la plus haute selon le barème suivant :

| Toute<br>Catégorie | Point / Stade atteint |      |      |      |       |              |
|--------------------|-----------------------|------|------|------|-------|--------------|
|                    | 1er                   | 2ème | 3ème | 4ème | 5 à 8 | Participants |
|                    | 8                     | 6    | 4    | 3    | 2     | 1            |

Le critère d'obtention des points est le stade le plus élevé de la compétition atteint par le joueur.

Les résultats acquis par un joueur sont comptabilisés dans la catégorie dans laquelle il a participé à l'étape indépendamment de sa propre catégorie d'âge.

Les joueurs ayant obtenu un même total de points sont départagés selon les critères suivants, par ordre de priorité décroissante :

- le plus grand nombre de participation à des étapes CRJ
- le meilleur total de point obtenu sur une des étapes CRJ
- le meilleur CPPH retenu pour le dernier CRJ
- au bénéfice du plus jeune

En cas d'annulation d'une ou plusieurs étapes, le classement du CRJ se fait sur le cumul des points marqués dans les étapes du CRJ disputées.

Les meilleurs joueurs de ce classement seront récompensés au terme de la saison sous condition d'avoir participé à 60% des étapes organisées (toutes catégories confondues).

## 6. DIVERS

### 6.1. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés, y compris pour les poussins.

Les autres modalités concernant les volants répondent aux critères de l'article 2.18 du RGC.

### 6.2. Scoring

Chaque participant s'engage à scorer un match sur simple appel du JA ou de l'organisateur, tout particulièrement un match opposant des poussins.